



N° 04/2023

AUX ASSOCIATIONS MEMBRES DE L'UEFA

À l'attention
du Président ou de la Présidente
et du Secrétaire général ou de la Secrétaire générale

Votre référence	Votre communication du	Notre référence	Date
		FNTC/kl/all	26 janvier 2023

Championnat d'Europe des moins de 21 ans de l'UEFA 2023-25 : désignation de l'organisateur et règlement de la compétition

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer que, le 25 janvier 2023, le Comité exécutif de l'UEFA a désigné la Slovaquie comme l'association organisatrice de la phase finale 2025 du Championnat d'Europe des moins de 21 ans de l'UEFA.

Le *Règlement du Championnat d'Europe des moins de 21 ans de l'UEFA 2023-25* a été approuvé lors de la même séance et est à présent disponible sur le portail [Documents de l'UEFA](#).

La plupart des changements sont liés à des actualisations des clauses standards de l'UEFA, qui figurent dans les règlements de toutes les compétitions de l'UEFA, et les amendements importants sont liés à la nécessité d'ajuster la formule en raison du fait que la phase finale sera disputée dans un seul pays. Ci-dessous figurent les principaux amendements :

- Alinéa 5.01, lettre b : Devoirs des associations

Conformément aux règlements des autres compétitions et au *Règlement de l'UEFA sur l'octroi de licence aux clubs et la viabilité financière*, l'entraîneur principal doit détenir la qualification d'entraîneur la plus élevée, mais au minimum la licence A de l'UEFA, et l'entraîneur assistant la deuxième qualification d'entraîneur la plus élevée, mais au minimum la licence B de l'UEFA.

- Article 13 : Formation des groupes et formule de la phase de qualification

52 équipes prendront part à la phase de qualification.

Le Liechtenstein n'inscrira pas d'équipe à la compétition. L'équipe du pays organisateur sera qualifiée d'office. La Russie est actuellement suspendue jusqu'à nouvel avis à la suite de la décision du Comité exécutif de l'UEFA du 28 février 2022, qui a été confirmée par le Tribunal Arbitral du Sport le 15 juillet 2022.

Les 52 équipes seront réparties dans neuf groupes au total : sept groupes de six équipes et deux groupes de cinq équipes.

Les neuf vainqueurs de groupe et les trois meilleurs deuxièmes se qualifieront directement pour la phase finale, alors que les six autres deuxièmes de groupe restants disputeront des matches de barrage en vue d'obtenir l'une des trois places restantes.

- Alinéa 17.03 : Formule de la phase finale

Comme le tournoi final sera disputé dans un seul pays, le parcours jusqu'en finale a été révisé afin que deux équipes du même groupe ne puissent se rencontrer à nouveau qu'en finale.



- Alinéa 39.04 : Feuille de match

La « Règle 5+1 » concernant les remplaçants a déjà été introduite dans la compétition des M21 actuelle et fait partie intégrante de ce règlement.

Nous vous remercions de partager cette information avec les personnes concernées de votre association. Si vous avez des questions au sujet de ce règlement, veuillez écrire un courrier électronique à MensYouthCompetitions@uefa.ch

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

U E F A

Theodore Theodoridis
Secrétaire général

Copie

- Comité exécutif de l'UEFA
- Commission des compétitions pour équipes nationales de l'UEFA
- Membres européens du Conseil de la FIFA
- FIFA, Zurich